

tricolés (insigne et armoiries) dans les registres publics du bureau du Lyon, et se blasonnent comme à la marge de la manière suivante, savoir : D'or à la fasce d'azur chargée de trois fraisières d'argent. Au chef chargé d'une bisse s'élevant du second en pal, armé et langué de gueules. Audessus de l'écu est placé un heaume en rapport avec son degré, bordé de gueules et doublé d'argent. Sur une guirlande de ses livrées, et comme cimier, une dextrochène armée sortant en pal de la guirlande et tenant une flèche propre. Et sur un oriflamme audessus du cimier, cette devise " Fortier " lesquels insignes et armoiries ci-dessus blasonnés nous, par les présentes, ratifions, confirmons, et assignons au dit honorable Jacques Cuthbert, écuyer, et aux héritiers de son corps comme leurs propres livrées et armoiries dans tout temps à venir.

" En foi de quoi les présentes ont été souscrites par R. Boswell, écuyer, notre député, et le grand sceau de notre bureau y a été apposé, à Edimbourg, le vingt-quatrième jour de janvier de l'an mil sept cent soixante-dix-huit.

R. Boswell,

Lyon Dep.'

James Cuthbert servit d'abord comme lieutenant dans la marine anglaise, et se trouvait sur le vaisseau amiral au bombardement de Carthagène. Sorti de la marine, il fut nommé commandant d'une compagnie des milices indépendantes formées à Inverness, lesquelles s'appelèrent d'abord la garde Noire, et sont aujourd'hui connues sous le nom de 42ième Écossais, et il fit quelque temps de service dans ce corps.

Il entra ensuite au 15ième Régiment, dans lequel il devint capitaine. Il était en cette qualité à la prise de Louisbourg, et à la bataille des Plaines d'Abraham en 1759. C'est lui qui